

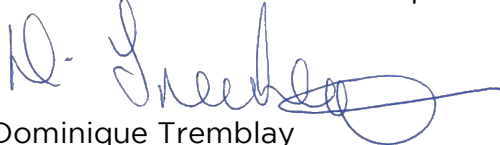
AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la susdite municipalité
Rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026

Est par les présentes données par la soussignée, et ce, conformément avec les articles 73 et 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle d'évaluation triennal est maintenant déposé et servira à l'imposition 2024-2025-2026.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation foncière peut le faire au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée avant le 1^{er} mai suivant, au bureau de la MRC de la Haute-Côte-Nord sise au 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins au moyen de la formule prescrite à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le règlement # 159-2022, le cas échéant.

Donnée à Forestville ce 18 septembre 2023

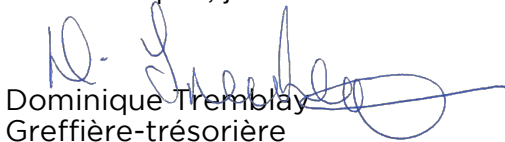


Dominique Tremblay
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au règlement # 2019-286 relatif aux modalités de publication des avis publics adopté, le 13 août 2019, par le conseil municipal, je, Dominique Tremblay, greffière-trésorière de la Ville de Forestville, certifie par la présente que j'ai affiché, le 18 septembre 2023, le présent avis public concernant le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Forestville et aux endroits prévus dans le règlement.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 18 septembre 2023



Dominique Tremblay
Greffière-trésorière

VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e Avenue,
Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : **418 587-2285**
Télécopieur : 418 587-6212

forestville@forestville.ca